

Compte rendu de l'AGO du 21 novembre 2025 Maison du bridge de Wasquehal

Conformément aux statuts, le Président Alain Compagnon déclare ouverte l'AGO.

C'est toujours un réel plaisir de vous accueillir, vous adhérents de la MDB ainsi que la délégation du Comité des Flandres emmenée par son Président Michel Sachy.

Avant de passer la parole à Michel Sachy, le Président souhaite présenter les membres du Comité.

Claude Willot, - Vice-présidente et du comité des Flandres en charge des finances, Patrick Coisne, Vice-Président, arbitre en charge de l'organisation des compétitions, Mr Bernard Lepan, excusé, chargé de la gestion du club, Yves Aiglon, adjoint au contrôle de la trésorerie, Chantal Gardner, en charge des relations sociales et des festivités, assistée de Blanche Cosyn, Michel Hubert, responsable des travaux et de la maintenance

Mmes Françoise Dewasme, excusée, en charge des relations avec l'école de bridge, responsable des compétitions officielles et conseillère pédagogique Régionale au Comité des Flandres, Mme Anne Gallant, secrétaire de notre Comité en charge des comptes rendus des réunions.

Quorum atteint

La parole est donnée à Mr Sachy, Président du Comité des Flandres, qui félicite le club pour son dynamisme.

- Une école de bridge labelisée, un club organisant des tournois tous les jours, ainsi que le vendredi soir, des arbitres à chaque tournoi – Il espère que notre club continuera à rayonner de la plus belle manière.

Le Président reprend la parole.

Avant tout un bref hommage est rendu en souvenir de nos disparus.

Mme Martine Latrouite, Mr. Guy Fiévet, Mr. Robert Bigotte, Mr. Jean Bauters, Mr. Albert Deblock, Mr. Auguste Fontaine, Mr. André George, Mr. Yves Pelluault. Une minute de silence est ensuite observée.

2
La parole est donnée à Claude Willot pour le rapport financier

Les comptes annuels ont été mis à disposition dans les délais réglementaires prévus par les statuts.

A la demande de certains membres, Claude détaille les dépenses les plus importantes de l'association.

Le bar : Éponger le déficit du bar, 35229€ cette année, principalement du au départ de notre barman déclaré inapte au travail . Les charges d'URSSAF et la prime de départ pour 25000€, ce qui nous amène après déduction de cette dépense exceptionnelle à un déficit d'environ 10000€.

Le remboursement de l'emprunt $1343,28\text{€} \times 12 = 16119\text{€}$. Ce remboursement se termine en juin 2030

Le poste arbitrage : 21889€

La femme de ménage : 10333€

Les point d'expert : 16130€

Les honoraires d'avocat et de comptable : 6596€

Eau, chauffage, électricité : 14026€

Assurance, contrats de maintenance, impôts et entretien de sécurité : 14467€

Toutes ces dépenses sont incompressibles.

Les dépenses variables, qui sont des dépenses de fonctionnement pour environ 30000€

Téléphone, fournitures administratives, les cocktails (AG, Galette des Rois...), les remboursements des compétitions interclubs, les lots des tournois qui dépassent les droits d'inscription, les imprimés.

Les dépenses imprévues pour lesquelles nous devons faire face. Cette année nous aurons une dépense exceptionnelle pour la centrale incendie.

Lecture est faite du rapport du Commissaire aux comptes.

VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport financier est voté à l'unanimité .

Le président remercie Claude pour cette excellente présentation.

La parole est donnée à Patrick Coisne qui donne les très bons résultats du club en compétition. Il exprime l'espoir que cette dynamique positive se poursuive durablement.

Le Président remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à la bonne marche du club.

Il souligne le rôle indispensable des bénévoles - les membres du Comité, la commission d'éthique, ainsi que toutes les personnes qui encadrent les parties libres – et salue leur disponibilité exemplaire. Un immense merci à chacun d'eux.

Il rappelle ensuite la nécessité de renforcer l'équipe de bénévoles.

Il invite donc chacun à se faire connaître s'il peut consacrer quelques heures au Club, d'autant plus que, l'an prochain, un nouveau Comité devra être élu.

Quelques indications sur les travaux réalisés cette année.

Parmi les plus importants, citons, la rénovation des salles, la porte hermétique entre la grande salle et l'entrée, les nouveaux écrans pour les compétitions qui sont beaucoup plus légers et manipulables. Le président remercie particulièrement Mr. Michel Hubert pour son travail en ce domaine.

Il évoque également le succès obtenu quant à la participation aux Simultanés des élèves sous la bienveillance de Françoise Dewasme.

En l'absence de Bernard Lepan, excusé, il donne quelques statistiques.

Adhérents à ce jour : 495 licenciés + 36 sympathisants = 532

Élèves : environ 160

La fréquentation aux tournois réguliers, aux parties libres et à la Coupe des clubs a diminué de 10% en moyenne.

Cette année nous avons eu à traiter quelques différents entre membres dont la forte personnalité et l'esprit de compétition n'incitent pas toujours à la concession et à la sagesse. (73 de moyenne d'âge) Nous avons dû recourir à la commission d'éthique, présidée par Mr. Jean François Claerbout.

Avant de procéder au vote du rapport moral, le Président rappelle l'importance du respect et de la convivialité, valeurs essentielles, en particulier dans un grand club comme le nôtre. Il tient également à souligner l'autorité incontestable des arbitres, à laquelle chacun doit se conformer.

Nous allons passer au vote

VOTE SUR LE RAPPORT MORAL

Aucune voix contre, aucune abstention, le rapport moral est voté à l'unanimité .

Questions diverses

° Une question est soulevée concernant la modification de l'article 5 de notre règlement, récemment approuvé. Cet article stipule que le prochain Comité ne sera composé que d'adhérents (14) non rémunérés afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Claude précise que cette mesure est fortement conseillée sur le plan juridique, dans une optique de gestion transparente de l'association.

Quelques voix, toutefois, s'élèvent contre ce principe.

° Les écrans doivent encore être vernis

° Chauffage défaillant : le problème est dans les mains de la société DALKIA.

° Préinscription en ligne pour le tournoi B.

La possibilité de se préinscrire devrait, à terme, augmenter le nombre de participants. En effet, de nombreux joueurs hésitent aujourd'hui à se déplacer sans être certains que le tournoi aura lieu.

° Merci aux joueurs de ne pas se garer sur les places handicapées

° Téléphone du club : la messagerie semble saturée

° Éclairage sur la porte arrière : ceci sera fait en décembre

° Une suggestion a également été faite pour mettre en place un paiement par carte bancaire. Il existe désormais des solutions peu coûteuses pour le club

° Le prix des parties libres par rapport aux tournois semble disproportionné.

Le président donne à présent la parole à Christine Colin, Déléguée au développement du Bridge.

Christine parle brièvement de son rôle et rappelle que nous sommes tous, joueurs et élèves, les meilleurs ambassadeurs pour le Club. Le club a d'énormes atouts (locaux, écoles de bridge, parties libres, nombre important de joueurs de tout niveau...)

Nous avons participé au forum des associations de Wasquehal.

Elle a remercié les dirigeants du club d'accepter les élèves de première année aux parties libres gratuitement pour refaire les donnes jouées en cours.

Elle a cité Mme Séverine Wagner, salariée de la fédération en charge du développement qui est venue dans chaque comité pour proposer des pistes pour les clubs.

Pour les Flandres c'était en juin. Mon rôle est d'informer le club ensuite.

Les discussions s'étant un peu prolongées, le Président propose nous invite à continuer nos discussions autour d'un verre de l'amitié.

